1re Année. Le 15 Août 1867. Numéro 9.

LE

PROGRÈS SPIRITUALISTE

PRIX DE L'ABONNEMENT
Paris & les Départements, 10 fr.
Étranger . . . . 12 fr.
ON S'ABONNE
A Paris, rue Villedo, 13;
A St-Amand-Mont-Rond (Cher),
chez M. Destenay, imprimeur.

Tout Ouvrage, dont il sera déposé deux exemplaires aux bureaux, sera annoncé et analysé.

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Spiritisme, Magnétisme, Sciences et Arts

Bureaux de la Rédaction : A Paris, rue Villedo, 13

PRIX DE L'ABONNEMENT
Paris & les Départements, 10 fr.
Étranger . . . . 12 fr.
ON S'ABONNE
A Paris, rue Villedo, 13;
A St-Amand-Mont-Rond (Cher),
chez M. Destenay, imprimeur.

Tout Ouvrage, dont il sera déposé deux exemplaires aux bureaux, sera annoncé et analysé.

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie de Destenay.

AVIS

Tout Abonné qui désire assister à une des Soirées d'études données dans les salons de la rédaction, devra en faire la demande huit jours auparavant. — Mardi, jeudi et samedi de 1 heure à 6 heures.

AVIS

Les communications relatives à la spécialité du journal doivent être adressées aux bureaux de la rédaction où elles seront examinées, et, s'il y a lieu, insérées à tour de rôle.

Dans le numéro du 1er août, nos lecteurs ont vu un article sur le *Spiritualisme* et le *Spiritisme*, signé *un ancien*. Le dernier paragraphe parle de la réincarnation, et les lecteurs ont pu juger que l'auteur de cet article n'a pas une grande croyance dans ce dogme spirite. — Aujourd'hui commence la reproduction d'un travail très-consciencieux qu'il a fait — à son point de vue — sur le *Livre de la pluralité des existences*, par M. A. Pezzani. Comme le *Progrès spiritualisme* est neutre, qu'il a dit dès le commencement qu'il accepterait toutes les idées, toutes les croyances, quand elles seraient données de bonne foi et en termes convenables, aujourd'hui, il remplit sa mission en insérant ce travail qui est opposé à ma croyance personnelle et à celle des personnes qui, jusqu'à présent, ont collaboré au journal. L'auteur donne son opinion; il acceptera les raisons qu'on voudra bien lui opposer.

Hne Huet.

M. A. Pezzani et ses existences de l'âme.

On a dit : *l'homme s'agite et Dieu le mène.* Cette consolante vérité ne serait plus qu'un mensonge, si l'homme désignait ici l'individu et non l'humanité.

Comment, en effet, s'expliquait-on le cahos dans lequel se heurtent nos grands penseurs, les naufrages de ces Christophe-Colombs qui, dans l'océan de l'avenir, sombrent et nous font sombrer à quelques milles de leurs terres promises?

Pour aborder de suite notre sujet, comment se fait-il que, se disant guidés par un Mentor céleste, infaillible, les uns, M. Pezzani en tête, aboutissent à l'affirmation réincarniste, les autres au doute ou à la négation?

Bien plus, dans l'Amérique du Nord, sur cette terre si féconde en tous progrès, où le spiritism a comme éclaté, en ébranlant le vieux monde, où le nombre des adeptes s'élève à plus d'un million et dont les journaux, les ouvrages ne se comptent plus; où les spirits initiateurs sont des premiers dans les hiérarchies, sociale, littéraire, scientifique...; comment se fait-il que nulle part il ne soit sérieusement question de réexistence terrestre? De même, en Angleterre, dans les pays du Nord, Est ou Sud qui entourent notre France druidique, pourquoi cette doctrine n'est-elle connue que par oui-dire?

Il est vrai, quelques groupes réincarnistes, nouveaux-nés, *rari-nantes*, se forment, l'un en Angleterre, l'autre en Hollande, en Belgique, en Bavière et dans deux ou trois cases du damier allemand. Mais, ils ne datent que d'hier; et encore, grâce aux provins que le spiritisme français y a péniblement transportés.

C'est quand la lèpre du matérialisme allait couvrir l'intelligence humaine, que les Esprits sont venus s'affermir bruyamment. Là dut s'arrêter leur mission; beaucoup d'ailleurs nous l'ont dit. Mais, quand l'homme a voulu pénétrer plus avant dans l'inconnu, les Esprits, guère plus avancés que lui, ont avec lui, interrogé son propre kaléidoscope à nul autre pareil. Et chacun a pris une image pour la réalité

Certes, M. Pezzani est grand par ses œuvres, car elles sont bien de lui; rien n'est emprunté, ni savoir profond, ni honorabilité sans tache, ni désintéressement apostolique.

Esl-ce à dire que, pour nous, sa parole fait foi, toujours foi? Non, car il n'a point vu que la réincarnation entraînait logiquement la métempsycose qu'il repousse; que si l'âme coupable doit une expiation, il est plus simple de la lui imposer sur le théâtre même de ses fautes; de l'emprisonner, par exemple, sans délai, dans le corps d'un lion, comme l'était, au dire d'Apollonius de Tyane, l'âme du roi Amasis.

« Mais, direz-vous, respectez la noblesse originelle de ma coupable! » Oui, cirons orgueilleux, gonflons-nous bien!

Voilà un homme qui, par les crimes dont il a émaillé son existence, s'est ravalé en toute joie et liberté au-dessous de la brute; et vous voulez, malgré lui, l'enchaîner à la dignité de sa race?

Si votre loi du recul existe, l'âme doit pouvoir *reculer* jusqu'au plus bas échelon de la vie organisée.

Dans les sciences exactes, une vérité aussitôt énoncée prend corps par la seule puissance du calcul, d'où elle émerge. Il n'en est pas de même dans l'ordre spéculatif : après avoir énoncé une doctrine, ce n'est point la démontrer que d'empiler auteurs sur auteurs, citations sur citations; car la controverse peut toujours combattre à

L'AME EXILÉE

LÉGENDE

PAR ANNA MARIE

> La terre est un exil, la patrie est aux cieux.
>
> L. de Sivry.

DEUXIÈME PARTIE

XI

(Suite et fin)

Hélas! la mort avait rompu l'égalité entre nous; vous ne pouviez pas encore parler le langage des cieux et je ne pouvais plus parler celui de la terre. Sans le vouloir je vous faisais souffrir; et moi, je souffrais!... je souffrais comme l'oiseau qu'on a privé de l'air des cieux, comme la gazelle haletante, qui voit tarir la source où elle se désaltérait. J'ai besoin du ciel, c'est l'élément de mon âme, et j'ai vainement essayé d'en vivre exilée.

Ruben cachait sa tête dans ses mains et pleurait avec cette véhémence de douleur qui n'appartient qu'au premier chagrin; plus tard le cœur se durcit sous ses nombreuses cicatrices.

— Cher Ruben, reprit Marie en posant une main sur ses mains tremblantes, qu'aurais-tu fait d'une telle femme! Je n'étais plus propre aux choses de la vie. Hors de t'aimer, j'ai tout désappris, par ennui, par dégoût des misérables soins de la terre. Pardonne-moi de n'avoir pu te rendre heureux, hélas! je l'eusse en vain tenté!...

La tombe avait creusé pour toujours un abîme entre nous deux.

Et toi, mère chérie, à qui toujours toutes mes volontés ont été soumises, dès que tu consens à me voir te quitter pour cette patrie où le bonheur m'attend. Je ne pourrais goûter avec plénitude les joies même du ciel, si ton cœur inconsolable me rappelait toujours. La voix d'une mère désolée trouble jusqu'à la paix des cieux.

Ma mère, bénis-moi... et permets moi de partir.

— Et la belle et touchante vierge embrassait les genoux de Sarah.

— O Marie, tu n'es pas mère! dit Sarah, tremblante et consternée; tu ne sais pas ce que coûte le sacrifice que Dieu réclame de moi.

Elle resta silencieuse un moment sans courage et sans parole. Mais, rassemblant ses forces comme la vierge au pied de la croix, elle dit en posant ses mains décolorées sur la tête de son enfant :

— Que le Seigneur tout-puissant te bénisse, et qu'il te rende les joies ineffables dont mes vœux insensés t'ont privée, ne réservant que pour moi la douleur!

Puis elle ajouta très-bas, n'ayant pas la force d'articuler ces mots :

— Partez, âme de mon unique enfant; habitez aujourd'hui les demeures heureuses!

— Ma mère, ma mère, Dieu voit nos cœurs, il nous réunira bientôt!...

Et, se tournant vers Ruben anéanti, qui disait dans son cœur :

— C'est donc ainsi que devait s'envoler ma félicité! Ah! j'avais bien raison de n'y pas croire; elle reprit :

— Cher Ruben, toi le bien-aimé de mon âme, viens me donner le nom de ton épouse, afin que nous nous retrouvions au ciel. Viens, on nous attend, partons.

Et Marie se met en marche vers le temple, glissant avec cette légèreté sans bruit des corps près de se dissoudre.

XII

De jeunes filles et de jeunes garçons, vêtus de leurs

armes égales, mais tirées d'arsenaux différents.

A la première lecture, le livre : *La pluralité des existences de l'âme* vous aveugle de lumières. A chaque instant, on est comme ébranlé par des secousses ou chocs électriques. Arrivé à la dernière page, vous seriez fasciné sans retour, si au charme que vous avez subi ne succédait pas le désir, la volonté de relire, une fois reposé, cette œuvre si puissante. Car si le doute, en vous, ne pèse plus de son poids de plomb, si la réincarnation transsude à travers toutes vos pensées; vous tenez à bien asseoir votre foi nouvelle, à bien vous convaincre que cette vie, ses joies et ses attraits indéniables vous seront un jour rendus.

Reprenons alors ce livre fascinateur; et passons sur son titre défectueux : *Pluralité des existences de l'âme,* titre qui ne synthèse pas toute la pensée de l'auteur; car l'idée des réexistences *terrestres* y fait défaut.

Il est dit (page 412) : « Nous partons d'un fait patent, « incontestable, l'inégalité des aptitudes et du développe- « ment intellectuel et moral; et nous trouvons ce fait « inexplicable par toutes les théories qui ont cours. »

Nous croyons, nous, que si jamais théorie n'a expliqué ce fait, c'est qu'il s'expliquait tout seul, mais synthétiquement; car il est comme cet autre fait, *la lumière*, dont la nécessité est incontestable, mais dont la nature échappe encore à la science.

Toutefois, essayons de réunir en un faisceau les raisons qu'une plume exercée saurait sans peine faire valoir :

« Les inégalités naturelles existent dans tous les « mondes comme moyens de rapprochement, d'associa- « tion » (page 300), et d'harmonie.

« Les générations actuelles profitent des *efforts* des « générations passées. » (page 302).

« Chaque être de la création produit des êtres semblables à lui. »

Nul ne conteste le progrès par une bonne culture : nos plantes, nos animaux domestiques en fournissent la preuve.

Ainsi de l'homme, à la fois plante et animal ; chef-d'œuvre des deux règnes qui l'avoisinent, grâce au libre arbitre, diamant céleste à lui seul confié. Là est tout le secret de notre ascension dans la voie du progrès !

Nous l'admettons, *l'inégalité des aptitudes ne dépend pas de l'organisme* (page 411), elle est fille d'une loi aussi ancienne que la création.

Ici, comme en bien d'autres endroits, l'auteur nous embarrasse et s'embarrasse lui-même par son faux point de départ. Ce n'est point de l'inégalité des aptitudes qu'il s'agit, mais seulement de leur expansion, de leur essor, qui dépend, selon nous, du jeu faussé ou non des organes, organes plus ou moins obstrués qui facilitent ou entravent le développement de ces aptitudes, l'expansion des facultés ou puissances de l'âme.

L'auteur d'un certain traité sur la Mégalanthropogénésie a pu, sous plusieurs rapports, encourir une juste censure; mais il prouve surabondamment que l'état sain ou morbide, au moral comme au physique, que les conditions d'organisation du père et de la mère influent, sans doute possible, sur les produits de la conception. Ce n'est pas tout : pendant les neuf mois de notre vie intra-utérine, nous sommes exposés à mille accidents plus ou moins néfastes, aux assauts du milieu extérieur, joies, douleurs, qui ébranlent notre prison. Consultez les annales de médecine, et relevez, s'il est possible, les anomalies constatées. Trop souvent l'âme incarnée de l'enfant qui va naître verra ses mille facultés paralysées par des fautes qui ne lui sont pas personnelles.

A cette gestation remplie de mystères succède l'état d'enfant, puis l'adolescence ; mais toujours des obstacles à travers lesquels les aptitudes ne peuvent se faire jour; témoins les rares exemples de précocité.

Et malgré tout, les générations naissent et croissent en observant, sous l'œil de la Providence, la grande loi des *infiniment variés*. Sur des millions d'incarnés à la même heure, si un seul a conservé intacte sa faculté essentielle, si rien n'a gêné l'essor de cette puissance, le monde aura plus tard à saluer un génie.

Oui, les hommes naissent avec des aptitudes diverses; car la diversité est nécessaire à l'harmonie. Dans le grand concert de la création, chaque gamme a son échelle de tons, mais que la pensée humaine est inhabile à parcourir.

« Si vous comparez l'être qui montre une aptitude « extra-normale pour un art ou pour une science avec « celui qui n'a pour cet art ou cette science qu'une apti- « tude médiocre, la transition vous paraît brusque; « mais comparez tous les êtres, et vous verrez que cette « faculté, cette aptitude, se trouve à tous les degrés.

« Jamais de transition irrégulière et brusque dans « l'harmonie de la création. »

Comment se fait-il que la Doctrine réincarniste n'ait point pesé les raisons qui pouvaient la combattre ?

En voici la cause : nous savons que l'étude de l'homme comprend au moins l'anatomie, la physiologie et la psychologie. L'anatomie s'occupe de la forme et de la texture des organes; la physiologie recherche l'enchaînement et le caractère des fonctions; la psychologie explore le principe pensant dans l'homme, elle interroge l'*homme intérieur*.

Ces trois ordres de sciences sont tellement solidaires entre eux, que, pour en avoir négligé la corrélation,

L'anatomiste reste dans la matière et ne sort pas de ce rez-de-chaussée;

Le physiologiste reste à l'entre-sol et ne monte pas;

Le psychologue reste sur le faîte et n'en descend pas.

Le spirite est un psychologue qui ne s'occupe exclusivement que de l'action de l'âme sur le corps; il néglige l'influence incontestable du corps sur l'âme; il ne descend pas. Aussi, voit-il des problèmes partout; et, pour étayer la création selon lui mal assise, il emploie la réincarnation.

Mais rien, à nos yeux, ne justifie M. Pezzani trouvant (page 413) *ces mots significatifs* : « Nous ne sachons « pas que ceux qui repoussent cette doctrine l'aient « jamais combattue avec d'autres arguments que celui de « leur répugnance personnelle à revenir ici-bas. »

Ces mots, pour nous, signifient que si l'auteur ne sait pas autre chose, il ne possède pas tout le sujet qu'il traite, et qu'il n'a pas voulu lire dans le bréviaire de son voisin.

Bien d'autres savent que rien, dans cette doctrine, ne satisfait plus que cette perspective d'un retour à la chair si aimée. Et combien d'heureux écervelés accepteront cet augure consolateur !

Les manifestations réincarnistes aidant, le nombre des adeptes doit nécessairement grandir, et nous le souhaitons. Mais aussi, nous avons l'espoir que la réflexion viendra dissiper cette bien attrayante mais trompeuse illusion de retour.

Non, non ! M. Pezzani n'a pas encore prouvé le point capital de sa thèse. Nous mettrons à nu la faiblesse de ses *Réponses aux objections*. Malgré ses efforts et notre bon vouloir, le doute en nous reste debout. Et parce qu'il ne voit pas de solutions aux problèmes qu'il réédite, pages 411... ; comme d'autres pouvaient les voir, et qu'ils les ont vues, la logique ne lui permettait pas de conclure comme il l'a fait.

1er juillet 1867.

UN ANCIEN.

(La suite au prochain numéro).

---

habits de fête et couronnés de pampres fleuris, attendaient les époux à la porte de la maison. Ils portaient des fleurs cueillies dans les vallées de Saaron, des corbeilles remplies des plus beaux fruits confits à Damas, et des gâteaux de fine fleur de farine, qu'ils devaient offrir aux jeunes époux à la sortie du temple.

D'autres avaient cueilli des branches argentées de tamarin, de longs rameaux de lauriers à fleurs roses, ou de nouveaux rejetons de chêne-vert, et jonchaient le chemin sous les pas de la belle fiancée.

Depuis la résurrection de Marie, ses compagnes s'étaient éloignées d'elle avec crainte; elles disaient en la voyant ce que Moïse disait auprès du buisson d'Oreb : « Dieu est là, » et la terreur les éloignait.

Mais cependant, à la nouvelle de son union avec Ruben, toutes étaient venues la féliciter, et se trouvaient sur son passage. Elle s'approche de chacune, et l'appelant par son nom, l'embrasse; disant à l'une :

— Esther, n'oublie pas le Seigneur, il veut être aimé; à l'autre : Je prierai Dieu pour ta mère afin qu'il éclaire son esprit; à une autre encore : Géthira, tu te débats en vain, tu seras chrétienne, car le Seigneur veut t'avoir à lui. Et à toutes elles disait : Adieu; souvenez-vous de moi qui ne vous oublierai pas.

Cet adieu les frappait d'étonnement, car on savait que Ruben avait fixé sa demeure à Gédora; mais ce qui étonnait plus encore, c'était l'air de tristesse inouïe de la mère et du fiancé. Arrivée au temple, suivie du gracieux cortége, Marie, appuyée sur sa mère, dit à son jeune époux :

— Lève ton cœur en haut, cher Ruben, et ne te laisse pas abattre par la tristesse; la fête de notre union est si belle ! le temple est orné, les cœurs sont joyeux, et les anges nous sourient du haut du ciel. Tu n'entends pas leurs célestes concerts, mais tu les entendras, mon bien-aimé, quand tu viendras me retrouver bientôt dans ma gloire, et compléter ma joie. Voilà l'hymne éternel des Séraphins que le cœur des vierges accompagne : Honneur, gloire, amour à Dieu ! Mon cœur est plein de joie, il déborde; ah ! Ruben, ne l'attriste pas de tes larmes.

Mais Ruben ne pouvait se résigner, et sanglottait à briser sa poitrine; tandis que Sarah, tenant ses yeux baissés, paraissait calme... Oh ! quel calme !... Mais une mère peut être dévouée jusqu'à l'immolation de sa douleur.

— Ruben continua Marie, prosternons-nous et adorons; adorons encore une fois ensemble, sur la terre, celui que nous adorerons après nos noces éternelles, réunis alors à jamais dans un seul cœur et dans une seule volonté. Puis tournant vers lui son visage où resplendissaient les lumières divines, encore qu'il fut inondé des larmes que la terre lui arrachait à son insu, elle lui dit :

— Ruben, m'acceptes-tu pour ton épouse céleste ?

— Ah ! s'écria Ruben en tombant à genoux, à toi pour toujours ! Mon cœur ne connaîtra jamais un autre amour que le tien.

— Pour l'éternité ! répète Marie d'une voix distincte, mais affaiblie.

Et elle tombe en prière, tandis que le prêtre achève la cérémonie sainte.

Elle était en extase, les yeux levés, les mains jointes, immobile et murmurant un chant presque inarticulé.

Quand le ministre de Dieu eut prononcé les paroles qui l'unissaient à Ruben, elle lui dit :

— Époux bien-aimé de mon âme ! prends sur mes lèvres le chaste baiser de notre hymen céleste, et n'oublie pas sur la terre celle qui va t'attendre dans les cieux. Ruben, ma mère, je meurs en vous aimant, et consumée par un incommensurable amour. A Dieu ! à Dieu !

Pour copie conforme :

Hne HUET.

FIN

LES MIRACLES

OU MANIFESTATIONS SPIRITUALISTES.

M. Louis Veuillot est extra-catholique, chacun le sait. Je ne le blâme pas, au contraire. Je suis moi-même *catholique* et je lis ses articles avec le plus grand intérêt; seulement si j'adressais le *Progrès spiritualiste* à M. L. Veuillot, il le rejetterait probablement, me regarderait comme un esprit perdu, ou me condamnerait au feu éternel. — Et pourquoi cela? — Parce que je dis que nous entrons en communication avec les Esprits. Mais il le dit bien lui-même; il croit bien aux manifestations et blâme hautement ceux qui les nient. — En voici la preuve.

Dans un de ses articles en date du 19 avril 1867, intitulé : PETITES LETTRES SUR LES MIRACLES, adressée à un M. Mathieu Garo, il lui dit :

« J'ai donc fait du mal à votre pauvre âme en racontant dans mon journal — « en plein XIXe siècle » — que la sainte Vierge est apparue à une villageoise malade et l'a guérie subitement, au su et vu de tout le village, d'un mal qui depuis plusieurs années déroutait tous les médecins.

« Vous ne voulez pas que la sainte Vierge apparaisse aux malades, vous ne voulez pas surtout que l'on dise ces choses-là. Ces choses-là vous révoltent! Elles compromettent la religion! Elles nous font un Dieu qui n'est plus assez grand! Car Dieu, tel que vous le concevez, est trop sage pour renverser les lois invariables de la nature : et les lois invariables de la nature sont que les morts n'apparaissent pas aux vivants, et surtout qu'ils ne guérissent pas subitement les malades abandonnés du médecin.

« Voilà certainement des raisons fortes et respectables; cependant raisonnons.

. . . .

« Vous me dites que vous êtes chrétien. Cela me fait plaisir. Mais alors vous croyez que la sainte Vierge, quoi qu'ayant passé par la mort, existe; qu'elle est dans le ciel devant Dieu et la première après lui; qu'elle est attentive à nos prières, qu'elle les présente à la Trinité; que toute-puissante à titre de fille, à titre d'épouse, à titre de mère, elle peut, elle doit obtenir de Dieu la guérison de tous nos maux.

. . . .

« Or, du moment que la sainte Vierge existe, pourquoi ne nous apparaîtrait-elle pas? du moment qu'elle nous apparait, pourquoi ne nous guérirait-elle pas? du moment qu'elle nous apparaît et nous guérit, pourquoi ne le dirions-nous pas?

« Raisonnons encore, excellent Garo.

« Vous trouvez que les miracles compromettent la religion. Mais puisque c'est Dieu qui les fait, vous ne compromettez peut-être pas beaucoup votre raison en admettant qu'il a quelque motif de les faire, et que je suis dès lors excusable d'en parler.

« Cette théologie n'a, ce me semble, rien d'incompréhensible, rien d'effrayant.

« Oui, mais Dieu est trop sage pour suspendre les lois invariables de la nature...

« Êtes-vous sûr, Garo, de connaître les « lois invariables de la nature? »

Pouvons-nous avoir un meilleur défenseur de notre cause? — Oui, Monsieur, je crois que la sainte Vierge a existé, qu'elle a passé par la mort, et qu'elle existe dans le ciel. — Mais je sais aussi que cette loi de mort et d'immortalité de l'âme est la même pour tous les hommes; par conséquent JE SUIS SURE que nos parents et nos amis existent dans un autre monde plus ou moins bon selon leurs œuvres.

Or, du moment que la sainte Vierge existe, pourquoi ne nous apparaîtrait-elle pas? — Vous avez raison, Monsieur, quand j'évoque ma bonne mère qui m'aimait tant, pourquoi, puisqu'elle existe, ne viendrait-elle pas? si je n'ai pas le bonheur de la voir, puis-je au moins avoir celui de sentir une certaine influence qui m'inspire et me fait écrire des choses auxquelles je ne pensais pas.

Comme l'homme dépouillé de son corps ne s'appelle plus *homme*, on le nomme *Esprit*. Il y a de bons et de mauvais Esprits, selon la vie qu'ils ont menée sur la terre; les mauvais Esprits souffrent, les bons prient pour nous. « *La sainte Vierge est attentive à nos prières, elle les présente à la Trinité.* » — Certainement la médiation de la sainte Vierge est la meilleure que nous puissions avoir, parce que c'est le plus beau, le plus parfait de tous les Esprits, ayant été sur la terre la plus parfaite des créatures aimées de Dieu.

Mais on n'ose pas toujours s'adresser à Dieu, qui est trop puissant; on s'adresse à la Vierge parce que sa grandeur est plus humaine; souvent encore on se sent indigne de s'adresser à Elle, et alors un père évoque son enfant, une fille désolée la meilleure des mères, un petit-fils une aïeule qui l'adorait, et on les supplie de demander aux bons Esprits d'intercéder pour nous auprès de Dieu, si eux ne sont pas dignes de porter notre demande au pied de son trône; et lorsque, dans sa bonté, il accorde ce qu'on lui demande, nous pouvons être guéris miraculeusement comme la villageoise dont vous parlez, ou recevoir toute autre grâce. — Voilà notre spiritisme, voilà notre croyance; voilà ce qui nous fait passer pour des fous aux yeux des incrédules, ou pour des suppôts de l'enfer aux yeux des catholiques qui ne connaissent le spiritisme que par les récits, souvent extravagants, il est vrai, qu'on leur en fait.

Si je disais cela à M. L. Veuillot, que me répondrait-il? — Il me dirait peut-être : Et vos tables tournantes, et vos manifestations physiques, n'est-ce pas là de la diablerie, si ce n'est de la jonglerie? — Je lui répondrais : Dans ces manifestations il y a des effets physiques; le fluide animal est l'agent qui les provoque; vient, après, la direction intelligente d'un Esprit qui nous dit des choses en rapport avec sa position hiérarchique dans le ciel. Pour les manifestations purement physiques, ce sont des Esprits inférieurs, souffants qui les font; ils se rapprochent de la matière, et quand ils trouvent une personne douée d'une grande quantité de fluide, ils en usent pour opérer ces phénomènes qui « renversent les lois invariables de la nature. »

Et je dirai à tout incrédule, comme l'a dit M. Veuillot : Êtes-vous sûr de connaître les lois invariables de la nature, M. Garo?

H^{ne} HUET.

SOUVENIRS JUDICIAIRES

UNE VISION. — Y'DUMA

Nous trouvons dans les *Archives de la police* le récit suivant, dont Peuchet a pris copie. Il est impossible de douter de l'exactitude des faits, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, car le signataire, M. de Toureil, était un des hommes les plus recommandables du Languedoc au XVIIe siècle; capitoul de Toulouse, c'est-à-dire membre de cette corporation municipale toute puissante et jalouse autant de sa dignité que de ses prérogatives.

« J'avais vingt ans, lorsque pour la première fois je vins à Paris, en la compagnie d'un de mes oncles, l'abbé de Polastre. Je laissais à Toulouse un de mes amis intimes, mon condisciple de collége; il appartenait à la bonne bourgeoisie de cette ville, et se nommait Paul Y'dumarc. Son père, décédé depuis longues années avait laissé deux fils riches, et sa femme qui ne se remaria pas.

« Mon ami, possesseur de bonne heure d'une assez belle fortune, avait le défaut d'aimer trop l'argent. Il trafiquait assez honteusement du sien; prêtait à divers des sommes à gros intérêt, et en même temps vivait en défiance de sa mère et de son frère. Je dois ajouter qu'il avait six ans de plus que moi, et qu'à sa seizième année, un attachement avec une pauvre fille du pays, lui procura les honneurs de la paternité. Il ne voulut jamais reconnaître cet enfant, appelé Paul comme lui, ni lui assurer un sort, tant il lui répugnait de faire le moindre sacrifice d'argent.

« Je partis donc pour Paris; j'y étais depuis deux ans, lorsque tout à coup je reçus deux lettres d'Y'dumarc. Il me demandait si je ne reviendrais pas bientôt, me parlait de son fils et ajoutait : « Je suis bien malheureux de n'avoir ici (Toulouse) personne digne de ma confiance; tu me manques. Il est des choses que l'on confie de vive voix à un ami, mais que la prudence interdit d'insérer dans une lettre. Reviens, mon cher François, j'ai grand besoin de toi. »

« Je répondis aux deux lettres, et la correspondance en resta là. Une nuit que j'avais été au bal chez le marquis de Soyecourt, je rentrai si tard que je ne voulus pas me coucher, ayant le lendemain, à sept heures du matin, une audience de M. Dunoyer, ministre du roi. Je me jetai dans un fauteuil, où je ne tardai pas à m'endormir.

« J'eus alors un rêve : je vis une muraille s'élever devant moi. Elle était percée par une armoire à deux battants en bois de noyer comme le reste du lambris. Sur le battant de droite était, dans un cadre de bois noir, le portrait de S. M. Henri IV, avec deux vers au bas que je ne lus pas, ou ne pus pas lire; et, sur le battant de gauche, dans un cadre pareil, la figure de Sa Majesté alors régnante, Louis XIII.

« Je ne sais pourquoi à mon réveil, ce songe tout insignifiant me préoccupa particulièrement; pourquoi, dans la journée, il me revint encore à la mémoire; le lendemain, je n'y pensais plus. Six mois après, peut-être, Chalvet, l'un de mes cousins, arrivant de Toulouse, me demanda, en parlant de nos amis communs, si j'avais beaucoup regretté Paul Y'dumarc.

« — Serait-il mort? m'écriai-je.

« — Je t'en croyais instruit, reprit-il; il y a six mois, en janvier dernier, un de ses paysans ayant avec lui des discussions d'intérêt, le tua nuitamment de deux coups de fusil.

« Je donnai quelques regrets à ce malheureux.

« — Et son fils? demandai-je.

« — N'ayant aucune raison de se croire en danger de mort, Paul n'a pas fait de testament. La mère et le frère du défunt se plaignant de ne pas avoir trouvé dans la succession tout ce qu'ils en attendaient, n'ont pas donné un denier au pauvre enfant de Paul.

« — Les vilains! et qu'ont-ils perdu?

« — Ils prétendent n'avoir trouvé dans la cassette de leur parent qu'une somme de beaucoup inférieure à celle qu'ils espéraient, et non plus aucune des lettres de change ou des billets que ses débiteurs lui avaient faits, car tu sais comment Y'dumarc faisait valoir son argent.

« C'est ainsi que j'appris les événements survenus dans cette famille. Je demeurai encore un peu plus de deux ans à Paris; après quoi, je revins à Toulouse. J'y étais depuis huit mois, lorsque je fus invité à aller passer quelques jours à Castelnaudary, chez mes cousins de Tréville. Je partis à cheval d'Avignonet, ayant à peu près trois heures de chemin à faire pour arriver chez mes parents. Dans ce trajet, un violent orage s'élève; mon valet me propose d'entrer dans la maison de campagne d'Ydumarc, située à peine à cinquante pas de la route.

« Malgré mes liaisons avec le fils aîné, je ne connais pas même de vue sa mère, femme assez commune; je ne me souciais guère d'aller chez eux : c'était une sorte de liaison à faire; j'hésitais. D'ailleurs, je leur savais mauvais gré de leur inhumanité envers l'enfant naturel de Paul. Cet enfant était venu me voir, et je lui avais fait quelque bien.

« De vifs éclairs, de violents coups de tonnerre annonçant un redoublement d'orage, et surtout l'épouvante qui saisissait mon cheval, nous déterminèrent à chercher un abri sous le toit de cette famille. J'y arrive deux minutes après, je me nomme, j'étais connu; on me reçoit à bras ouverts, on m'offrit une collation, et bientôt la conver-

sation s'engagea sur le défunt. Ce fut alors que j'appris, avec de nouveaux détails, que son trésor et son portefeuille, le tout évalué à 55 ou 60,000 francs, ont été introuvables. Chaque débiteur, se tenant sur la défensive, a dit : *Si je dois, vous avez des titres*, et dans l'impossibilité de les montrer, on a dû se contenter de cette réponse, et désespérer de recouvrer aucune de ces créances.

« — Ma foi, dis-je, Dieu vous punit de l'abandon dans lequel vous laissez le fils de Paul.

« A ces mots, mère et frère se récrient que mon ami n'était pas le père de cet enfant; la fille l'avait trompé, etc.

« — Pouvez-vous parler ainsi, répliquai-je, lorsque la nature, afin d'en fournir une preuve irréfragable, a donné à l'enfant, non pas quelque ressemblance avec mon ami, ce qui n'aurait rien que de fort ordinaire, mais l'expression vivante de la physionomie de son oncle? Oui, monsieur, ajoutai-je en me tournant vers celui-ci, le pauvre garçon est votre portrait vivant.

« Cette conversation n'était pas du goût de mes hôtes; pour la rompre, on me proposa de monter dans la chambre qu'on me destinait pour la nuit. J'y consens, trouvant peu d'intérêt dans la compagnie que j'avais acceptée par nécessité. La mère, le fils m'escortent, la première jusque dans le corridor, et le second jusque dans la chambre même. J'y entre, il était grand jour encore; je jette un coup d'œil rapide, et voici que mon cœur commence de battre, de s'exalter, ma mémoire de s'ouvrir à un souvenir évanoui, et que je me mets à dire :

« — Monsieur Y'dumarc, voulez-vous consentir à donner 2,000 pistoles (20,000 livres) à Paul, l'enfant naturel de votre frère, si je vous mets en possession de la part de succession que vous croyez perdue?

« Celui à qui je m'adresse s'étonne d'un tel propos; il me demande si je suis le dépositaire du secret ou du trésor de mon ami.

« — Je n'ai ni l'un ni l'autre, et pourtant je suis certain, oui, très-certain, d'augmenter votre fortune si vous consentez à être bon frère et bon parent.

« Nous parlions haut; Mme Y'dumarc, qui nous entendait, accourt, conduisant avec elle le curé d'une paroisse voisine, venu, lui aussi, demander l'hospitalité à cause de l'orage. C'était un homme de qualité, un Fontaine-Vandomois, famille noble du haut Languedoc. La mère s'étonne, comme son fils, de ce que j'avance, me presse de m'expliquer, et moi je n'en ferai rien si on est sans pitié pour le malheureux que je protége. Le digne prêtre se joint à moi. Il ajoute :

« — Vous regrettez la perte d'environ 60,000 livres. Voilà plusieurs années qu'elles sont perdues; vous entrerez dans les deux tiers de cette somme, et un homme de votre sang aura le reste; résolvez-vous à faire ce qu'exige M. de Toureil.

« Il y eut lutte encore entre deux sortes d'avarice, celle qui voulait le tout et celle qui se contenterait de la plus grosse part. Cette dernière l'emporta cependant. J'eus la parole des deux héritiers; j'avais un témoin. Alors, je dis :

« — La nuit où fut commis l'assassinat dont Paul Y'dumarc a été victime, j'eus un rêve où je vis une armoire en noyer, ouverte au milieu d'un lambris du même bois; sur un des battants de cette armoire était le portrait de Henri IV, avec deux vers au-dessous, et sur l'autre battant, dans un cadre de bois noir, le portrait de Louis XIII.

« — Eh bien, qu'est-ce que cela signifie? s'écria le trio.

« — Regardez, répondis-je, voici l'armoire et les deux portraits; le trésor est là, je n'en doute point.

« — Hélas! on l'a tant visité, ce meuble!

« — Eh bien! visitez-le de nouveau.

« Le frère, dont l'avidité double la force, brise les planches qui fermaient diverses étagères, et, de leurs épaisseurs, artisment évidées, tombent de toutes parts les contrats de rente, les effets au porteur, de l'or, et en telle quantité, qu'au lieu de la somme de 60,000 livres, tant regrettée, on eût à relever à terre celle de 127,000 livres.

« La joie indécente de ces deux personnages qui ne se souvenaient plus d'un fils et d'un frère en présence d'un aussi beau supplément à sa succession, me scandalisa non moins que le curé. Mais il y eut pour eux un rude moment, ce fut celui où ils s'imaginèrent que je réclamerais pour moi-même ma part du trésor. Je les rassurai, et, à leur éloge, je dois dire que chacun d'eux ajouta libéralement 5,000 livres à la portion de l'orphelin.

« Je ne laissai pas refroidir l'enthousiasme, et, de concert avec le digne ecclésiastique, nous retirâmes de la masse 2,000 livres en or et 10,000 en bons papiers.

« Tel est l'événement extraordinaire dans lequel j'ai joué un premier rôle et dont je certifie l'exactitude en tous les points sur ma part de Paradis, comme chrétien, et sur mon honneur, comme gentilhomme.

« Signé : *Noble* FRANÇOIS DE TOUREIL,

« *Écuyer et ancien Capitoul.*

« PEUCHET. (*Archives de la police.*) »

CAUSERIE

LA RÉINCARNATION PRISE SUR LE FAIT.

On lit dans le jonrnal *le Siècle* (numéro du 13 juin 1867) :

« Une jeune femme se présente dans nos bureaux; elle tient par la main une jolie petite fille âgée de trois ans à peine, qui répond au nom d'Eugénie Colombe, et la mère nous tient à peu près ce langage :

« — Mon mari est ouvrier modeleur au port de Toulon, je suis la mère de cette enfant qui est douée d'une mémoire vraiment prodigieuse. Elle sait lire et écrire; vous pouvez l'interroger sur bien des choses, l'histoire, la géographie, le système métrique, par exemple, et elle vous répondra. »

« Nous prenons l'enfant sur nos genoux et nous remarquons avec plaisir qu'elle est fraîche comme une rose, qu'elle joue avec sa poupée, qu'elle n'a rien de l'enfant prodige, et nous lui disons en riant : « — Tu sais donc l'histoire de France? — Un peu, monsieur, répond-elle. — Alors tu sais qu'Henri IV a succédé à Louis XIV. » Et l'enfant me regarde en souriant, comme si elle croyait que l'on veut se moquer d'elle. « — Ah! non, dit-elle avec un petit accent provençal qui ne manque pas de charme : Henri IV a régné, et puis Louis XIII, et puis Louis XIV. » Croyant la prendre en défaut, on l'interrompit : « — Oui, et puis Louis XV, Louis XVI, Louis XVII et Louis XVIII. — Mais non, *mocheu,* reprend-elle en fixant sur nous ses grands yeux bleus, après Louis XIV vint la régence, et puis Louis XV; et après Louis XVI, qui est mort sur l'échafaud le 21 janvier 1793, vient la convention, et puis le directoire, et puis le consulat, et puis l'empire, la première restauration, les cent jours, la seconde restauration avec Louis XVIII. — C'est vrai, et après Louis XVIII vient Louis XIX. — Ah! mais non, reprend-elle en s'impatientant. Après Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe. »

« La mère était émerveillée. Même précision sur la géographie, sur le système métrique.

« — Mais, madame, comment avez-vous enseigné tout cela à cette enfant?

« — Sans le moindre effort, monsieur, je lui ai lu ces faits une fois ou deux, et elles les a retenus tout en jouant.

« Rassurez-vous, on ne vient pas exploiter à Paris la précocité de cette enfant?

« Madame Colombe n'a quitté sa province que dans l'espoir d'obtenir une bourse pour l'instruction de cette petite fille, instruction passablement avancée comme on le voit. »

Évidemment ce n'est pas par un effet de mémoire précoce que cette petite fille de moins de trois ans a retenu toutes ces choses qu'on lui a dites une fois ou deux.

Elle les savait en venant au monde. Ce sont des connaissances acquises. Ce sont des réminiscences d'anciennes études que la mort n'a pas détruites et qui se ravivent chez l'enfant dès que son attention est sollicitée.

UNE JEUNE FILLE BIEN INTÉRESSANTE.

Il y a quelques années qu'une paysanne de la commune de Doren, district de Bregenz, est accouchée d'une fille sans bras et sans jambes ou, du moins, pourvue seulement de jambes infiniment petites. Cette fille, dont le corps ne se composait, à vrai dire, que du tronc et de la tête, a continué à vivre, a grandi et a fréquenté l'école comme les autres enfants de son âge. Elle a aujourd'hui huit ans et écrit, si l'on peut se servir de ce mot, mieux que beaucoup de ses camarades. A cette fin elle procède de la manière suivante : elle prend d'abord la plume avec les dents, la fait passer ensuite du côté droit du cou, hausse en même temps l'épaule droite et maintient la plume en position avec cette épaule et le cou incliné. Les lettres que l'enfant parvient ainsi à former sont bien faites et ont la position voulue. Cette enfant sait aussi, ce qui paraît encore plus difficile, broder sur le tambour en se servant de l'aiguille comme elle fait de la plume. Enfin, si on lui jette à terre une petite pièce de monnaie, elle la ramasse sans peine avec les orteils, qui sont excessivement mobiles et dont elle se sert avec une extrême agilité. (*Correspondance autrichienne.*)

On voit que Dieu, dans sa miséricorde, donne aux hommes les moyens possibles pour supporter les épreuves auxquelles nous sommes condamnés.

On lit dans l'*Univers* du 13 juin :

On nous a raconté, il y a peu temps, un fait très-curieux et dont on nous a garanti la véracité. C'est une autre preuve à l'appui de la passion du sport.

Il vient de mourir dans le Nord un mineur bien connu pour ses talents hors ligne de *pigeon-fancier* (éleveur de pigeons de course) et dont les oiseaux ont remporté un grand nombre de prix.

Le pauvre mineur était sur son lit de mort; le ministre lui présentait les consolations de la religion.

— Il est sûr que j'irai au ciel, n'est-ce pas ministre? demanda le moribond.

— Oui, Johnny; je n'ai aucun doute à cet égard, répondit le pasteur de campagne; vous vous êtes repenti de tous vos péchés et vous n'avez pas été un méchant homme.

— Ça, c'est vrai, ministre; je n'ai pas été un méchant diable et je me suis repenti; et je serai un ange, n'est-ce pas, ministre?

— Oui, Johnny.

— Et j'aurai des ailes, ministre.

— Oui, Johnny, des ailes.

— Et est-ce que vous viendrez au ciel un jour?

— Je l'espère, Johnny, répondit le pasteur.

— Et vous aurez des ailes et vous serez un ange?

— Oui, s'il plaît à Dieu.

— Ministre, s'écria le moribond en se dressant tout à coup sur son séant, un souverain à qui arrivera premier!

YRAM.

Le Rédacteur en chef : HONORINE HUET.

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie de DESTENAY.